



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise à jour : juin 2022

INTITULE DU POSTE : Directeur de l'institut académique de formation des aides-soignants et auxiliaires de puériculture	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
DOMAINE FONCTIONNEL : Enseignement et formation, apprentissage	EMPLOI TYPE* : * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 01/09/2022	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Versailles

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Le poste fait partie du GIP FCIP de l'académie de Versailles. A ce titre, son titulaire relève de l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie de Versailles, présidente du GIP FCIP de l'académie de Versailles.
Le directeur de l'IFAS et de l'IFAP est placé sous l'autorité fonctionnelle de la directrice du GIP.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Le directeur de l'institut académique de formation des aides-soignants (IFAS) et de l'institut académique de formation des auxiliaires de puériculture (IFAP) contribue à la mise en œuvre des formations susnommées, conformément aux deux arrêtés du 10 juin 2021.

Il est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet pédagogique et de la coordination des activités de formation, dans chaque établissement public local d'enseignement (EPL) réalisateur des actions de formation d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture.

Il assure le contrôle des études dans le respect des droits des étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue.

Il garantit le développement de la recherche en soins et en pédagogie pour l'ensemble des personnels.

Il développe les partenariats avec les établissements pouvant accueillir les stagiaires ainsi qu'avec les acteurs du secteur sanitaire et social.

Il participe aux jurys constitués en vue de l'admission dans l'IFAS et l'IFAP et de la délivrance des diplômes.

Il participe également à la gestion administrative et financière en lien avec la directrice du GIP ainsi qu'à la gestion des ressources humaines en lien avec la directrice du GIP, les chefs d'établissements des sites réalisateurs et les présidents et chefs d'établissement support des GRETA.

Il garantit le respect de la mise en application de la certification Qualiopi pour les actions de formation d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture.

Les missions relatives à ce poste s'effectuent en liaison avec l'ensemble des acteurs de l'Education Nationale concernés par l'apprentissage au niveau académique et de région académique.
Si la personne retenue provient du corps des inspecteurs (IEN ET EG ou IPR), elle coordonnera la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage.
Il assure une veille réglementaire dans le champ de l'apprentissage.

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...) :

Encadrement : OUI

Nombre d'agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ...C

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Type de logement :

Contraintes :

Autre :

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Profil du candidat :

- Bonne connaissance du système éducatif et de ses évolutions, plus particulièrement celles concernant les formations paramédicales ;
- Connaissance de la réglementation en matière de formations paramédicales ;
- Bonne connaissance des enjeux et modalités de mise en œuvre des formations paramédicales ;
- Capacité à travailler de façon collaborative avec les chefs d'établissement, les équipes enseignantes, les partenaires institutionnels et les divers acteurs de la formation professionnelle initiale et continue.

Aptitudes et qualités :

- Forte capacité de travail et grande disponibilité ;
- Sens du service public, loyauté et confidentialité ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude au relationnel ;
- Anticipation et réactivité (évaluation et hiérarchisation des besoins) ;
- Goût de la négociation.

PERSONNE A CONTACTER : adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation) dans un délai de 15 jours à compter de la parution de la présente offre, à l'attention de :

par courriel à : ce.dafpic@ac-versailles.fr

Copie à ce.de@ac-versailles.fr